

Compte rendu reunion du CONSEIL MUNICIPAL DU VINGT QUATRE FEVRIER 2003

Absents excusés : Messieurs Didier CARRA, Nary KEO KOSAL, Pierre THIOLLIER, Frédéric CHARRET.

Secrétaire : Madame Dominique SBRAVA.

Démissionnaire : Madame Christelle CHAVASSIEUX.

Le Conseil Municipal de RONTALON, **APPROUVE**, après lecture, le procès verbal de la séance du 27 Janvier 2003,

STATION D'EPURATION :

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux et nous indique que ceux-ci ont été suspendus suite au mauvais temps. Le mur périphérique du 2^{ème} bassin ainsi que la dalle ont été réalisés.

La pose des inox ainsi que de la mécanique devraient suivre normalement.

Monsieur le Maire nous fait lecture d'un dossier réalisé par Monsieur PEILLON concernant le contrat d'affermage de la station d'épuration. Le contrat actuel finissant au 31 Décembre 2003.

Monsieur le Maire nous indique le calendrier prévisionnel de la procédure d'avis public d'appel à la concurrence.

Février : Définition du contrat d'affermage et de la durée du contrat. Désignation de la commission d'appel d'offres.

Les entreprises ont 1 mois pour déposer leur candidature.

Avril : Approbation du dossier de candidature.

Mai/Juin : Réception des offres.

Juillet : Analyse des offres par Mr PEILLON et la commission d'appel d'offres. Possibilité de négociation.

Septembre : Avis au Conseil Municipal des résultats des négociations.

Octobre/Novembre : Envoi du dossier à la préfecture pour validation.

Après lecture, les membres du conseil précisent qu'il est important que le contrat soit assez précis et contraignant pour pouvoir avoir des exigences et un recours en cas de travail mal fait. L'option retenue est une gestion déléguée par affermage et la durée du contrat de 6 ans.

PROJETS DANS LE CADRE DU CONTRAT TRIENNAL

- **L'ancienne cantine** : il faut avancer le projet sur l'année 2003 afin d'avoir des chiffres pour l'inscription au budget. Le plancher a besoin d'être renforcé.
- **La salle des fêtes** : il faut faire procéder à un état des lieux avec la possibilité d'une petite extension. Il sera possible de demander une dotation globale d'équipement (subvention qui couvre entre 20/25 % du projet).
- **Ecole** : un descriptif pour le projet informatique de l'école doit être établi et budgété afin de l'unir au projet informatique de la mairie.

COMMISSION VOIRIE

Une bétonnière ainsi qu'une tronçonneuse d'élagage seront acquis en 2003.

Tout le sel de nos réserves a été utilisé (environ 40 tonnes d'étendu cet hiver). Nous en avons racheté une semi remorque de 28 tonnes à 61 €HT la tonne.

Il faut que les agriculteurs qui ont déneigé passent à la mairie pour être indemnisés pour leur temps de travail.

30 heures supplémentaires ont été payées à Denis pour son travail lors des chutes de neige.

Il a été convenu d'un jour fixe de récupération tous les 15 jours pour les 35 heures.

Réfection du chemin de Mr CHANTRE et Mr MONGE dans le cadre du contrat de rivière.

Les travaux de canalisation d'eau au pont de Croix Forest seront fait prochainement.

Mr VALEYRE est d'accord pour couper un peu l'angle de sa haie afin de dégager la borne d'incendie.

Monsieur le Maire nous fait lecture d'une lettre de Mr PAGUAY qui réclame une amélioration du chemin d'accès à sa maison. La commission voirie ira voir ce qu'il en est.

COMMISSION SCOLAIRE

Une réunion sur la cantine scolaire est prévue le 18 Mars à 20 h 30.

Un point est fait sur le conseil d'école.

Les cantonniers profitent des vacances pour réaliser des travaux d'entretien à l'école (grillage de la cour, plaque d'égout,...).

L'horaire du rallye de Charbonnière est changé. Le passage se fera à Rontalon à 20 h 00 (et non plus à 17 h 00 comme il était prévu initialement).

COMMISSION BATIMENT

Le plafond suspendu et insonorisant est en cours d'installation dans la salle d'évolution.

Les rayonnages en bois vont être installés.

Le chauffage dans la salle d'évolution est réparé et réglé.

Les locataires du bâtiment de la placette s'en vont et seront remplacés début avril par Mlle CHANTRE et Mr RATON de Thurins. Le loyer est de 350 euros par mois + 2 mois de caution.

Il faut une délibération pour la restitution de la caution après état des lieux.

Une nette amélioration du ménage, à la salle des fêtes, est constatée depuis le changement de société. Un devis a été demandé pour le nettoyage des vitres de tous les bâtiments.

La personne de la société de nettoyage nous propose de faire un passage supplémentaire lors d'un week-end afin de faire un ménage approfondi dans la cuisine et les sanitaires (moyennant 50 €).

Une fuite dans le bac à douche de la salle de bain de Mme BLANZAT a été réparée.

La mairie prend en charge cette réparation.

COMMISSION FLEURISSEMENT

Les arbres ont été replantés à la salle des fêtes. 1 arbre sera planté vers la buvette des Grandes Bruyères et 3 autres au jardin public.

Il est encore nécessaire de drainer le terrain au jardin public avant d'installer les jeux d'enfants.

Les buttes en terre seront bâchées afin de maintenir celle-ci. Des haies paysagères et de lauriers vont être installées et une palissade bois au fond du jardin public est à prévoir.

Du goudron va être commandé pour faire les allées du jardin public et pour remblayer une partie vers le terrain de boules et au pied des éclairages publics sous la salle des fêtes.

COMITE DES ORDURES MENAGERES

Le contrat avec ONYX MAS se renouvelle cette année (contrat de 10 ans), il faut revoir le circuit de ramassage des ordures.

Pour le tri sélectif, nous sommes dans la bonne moyenne.

Une étude pour le tri sélectif au porte à porte dans certaines communes est en cours.

Une déchèterie est prévue à St DIDIER/RIVERIE en 2003.

Jusqu'à présent, la compétence pour le tri ménager est partagée entre la COPAMO et le SITOM.

L'an prochain, il faudra délibérer pour que cette compétence soit uniquement celle de la COPAMO ou celle du SITOM (à suivre).

COMMISSION CULTURELLE

Rencontres nomades : un nouveau spectacle : Récital à domicile... ou ailleurs de Fred RADIX.

L'association « le cri de la bouilloire » est un ensemble de musiciens. Un projet de bal folklorique, de stage,... est en cours et proposé dans nos villages pour 2004.

En 2004, c'est aussi le 10^{ème} anniversaire de la salle Jean CARMET.

Projet aussi d'une plaquette d'information sur les activités culturelles dans nos villages.

Le temps d'un film marche très bien, si bien que 80 personnes ont été refusées lors de la dernière projection ! 2 soirées ont donc été reprogrammées pour satisfaire tout le monde.

La gazette : la mairie informe sur le câble et les démarches pour les pièces d'identité pour les jeunes étudiants.

Emploi-jeune : toujours pas de candidature, une annonce sera mise dans la prochaine gazette. Il va falloir chercher aussi par nos propres moyens et en parler autour de nous.

SYDER

Election du comité le 28 Janvier. Président : Mr POUILLY.

Adoption d'un règlement intérieur. Le SYDER comprend 235 communes.

8 commissions locales vont préparer les travaux.

Il va y avoir une concertation entre les présidents des communautés de communes pour savoir à quel groupe nous allons être rattachés.

OFFICE DU TOURISME

Assemblée Générale, renouvellement du conseil d'administration.

Un comité d'animation a été créé avec différentes commissions (sentiers pédestres, information,...)

Des choses sont prévues : conférences sur le jardinage, soirée sur l'histoire de Soucieu,...

L'objectif est la promotion du pays mornantais.

Prix du fleurissement : Mornant –Soucieu – St Sorlin.

Prix de l'accueil : Auberge de Saint André.

DIVERS

Ménage : Sandra CHAMPEIX s'en va et Mme SYLVESTRE prend ses heures (10 h 00 en plus par semaine).

RDV le 23 Mars à 11 h 30 au monument aux morts pour les anciens d'Algérie. Un apéritif est prévu ensuite à la mairie.

Séance publique du Syndicat des Eaux de Millery Mornant à RONTALON le Jeudi 13 Mars à 19 h 30.

Une réunion est prévue pour les finances le Lundi 10 Mars.
